



RÈGLES DE SÉLECTION

ÉQUIPE GRAND EST 2022



1. PREAMBULE

Figurer sur le podium et obtenir des titres et médailles constitue l'objectif principal. Perfectionner les rameurs, leur donner un objectif collectif élevé et les inciter à améliorer leur niveau individuel pour se sélectionner constitue l'objectif secondaire. Enfin le travail en équipe, sous-entendu la coopération, la communication, la convivialité et le sérieux renforcent les liens entre les entraîneurs, entretient la dynamique collective de la ligue et assure la formation continue des entraîneurs de club.

2. REGLES GENERALES

Participer aux différentes étapes des règles de la sélection (stages et compétitions) est obligatoire pour les rameurs et rameuses visant une sélection en Equipe Grand-Est, sauf dérogation exceptionnelle laissée à l'appréciation des Conseillers Technique Régionaux et des responsables sportifs de ligue.

Les convocations aux différents stages de préparation s'appuieront sur les performances réalisées lors des têtes de rivière et du championnat Grand-Est, elles revêtent donc un caractère important pour être convoqué à ces stages régionaux.

L'Equipe Technique Régionale secteur compétition a la responsabilité de sélectionner les sportifs, de former et de préparer les équipages.

3. STRATEGIE ET PRINCIPES DE BASES

Notre objectif est de remporter le classement général des ligues.

Dans toutes les catégories, la première équipe est constituée pour atteindre le podium.

Une 2^{ème} équipe peut être constituée dans chacune des catégories en fonction du nombre, de la densité et du potentiel des rameurs et rameuses.

Cette stratégie d'ouverture sera appliquée prioritairement dans les catégories J16 homme et femme.

4. CRITERES DE SÉLECTION EN EQUIPE DU GRAND EST

- *J16 homme et femme :*

La participation à la Régate de sélection régionale en bateaux courts J16-J18 à Pont-Saint-Vincent est obligatoire.

Cette régata servira à déterminer un collectif de ligue à partir duquel les équipes et équipages seront constitués. Les mixtes de clubs sont possibles.

- *J18 homme et femme :*

La participation à la Régate de sélection régionale en bateaux courts J16-J18 à Pont-Saint-Vincent est obligatoire.

Cette régata servira à déterminer un collectif de ligue à partir duquel les équipes et équipages seront constitués. Les mixtes de clubs sont possibles.

- *Senior homme et femme :*

La participation à la Régate de sélection régionale en bateaux courts J16-J18 à Pont-Saint-Vincent est obligatoire.

Cette régata servira à déterminer un collectif de ligue à partir duquel les équipes et équipages seront constitués. Les mixtes de clubs sont possibles.

NB : Les seniors sélectionnés aux championnats du monde élite 2022 sont automatiquement sélectionnés en Equipe Grand Est et sont exemptés de cette régata. S'ils souhaitent participer, ils remettent leur sélection en jeu.

Le choix du collectif et de la composition finale d'une équipe appartient au comité de sélection (CTR, ETR, président de ligue). Ce choix doit être réalisé en tenant compte des résultats sportifs et de la capacité de chacun à s'intégrer dans l'équipe concernée. Les facteurs d'adaptabilité technique et sociale seront pris en considération, car ils sont des facteurs de la performance collective. Enfin le respect des valeurs de l'aviron est suffisamment important à nos yeux pour que tout manquement dans ce domaine soit immédiatement sanctionné par une non-sélection, et ce quel que soit le niveau sportif du ou des athlètes concernés.

5. CALENDRIER

- 2000m à l'ergo (12-2021)
- 500m à l'ergo
- Régata de sélection régionale en bateaux courts à Pont-Saint-Vincent
- Stage terminal J16-J18
- Coupe de France des régions à Mantes

D'autres stages peuvent également être organisés, sur proposition des membres de l'Equipe Technique Régionale.

Didier LERBOULET, CTR AVIRON GRAND EST
Jean-Raymond PELTIER, Président de ligue